



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet  
Bureau Communication  
Interministérielle

Melun, le lundi 21 janvier 2019 20h30

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Alerte Orange neige-verglas

Météo France a annoncé sur l'Île-de-France un passage en vigilance orange Neige et Verglas ce jour lundi 21 janvier à 16h00. Durant la nuit du lundi 21 au mardi 22 janvier, des perturbations venues du Grand Ouest entraîneront un phénomène de verglas, suivi de deux épisodes neigeux successifs. Ces précipitations sont susceptibles de générer des chutes de neige pouvant atteindre un cumul de 2 à 8 cm selon les endroits, de mardi 06h00 à mercredi 12h00 en Seine-et-Marne.

En prévision des chutes de neige attendues et des difficultés de circulation, Béatrice Abollivier, Préfète de Seine-et-Marne déclenche le plan neige verglas en Ile-de-France au niveau 2 et recommande la plus grande vigilance.

Les mesures suivantes sont mises en place :

#### **Circulation des véhicules et des poids-lourds :**

Pour les véhicules suivants :

- véhicules affectés au transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes ;
- véhicules affectés au transport de personnes quel que soit leur PTAC, incluant les véhicules de transport de personnes, les véhicules de transport en commun, les autobus ou autocars articulés ou non, les véhicules de transport en commun d'enfants ;
- véhicules transportant des matières dangereuses (quel que soit leur PTAC) ;

la vitesse est limitée à 80 kilomètres / heure sur l'ensemble des axes du réseau routier du département de Seine-et-Marne à compter du 22 janvier 2019 à 6 heures. Ces véhicules ne sont pas autorisés à effectuer une manœuvre de dépassement.

#### **Transports scolaire :**

Les transports scolaires sont maintenus pour la journée du 22 janvier sur l'ensemble du Département de Seine-et-Marne. Le conseil départemental a appelé les transporteurs à la plus grande vigilance.

**Une grande prudence est de rigueur pour les automobilistes mais également pour les piétons et les cyclistes.**

La préfète incite les seine-et-marnais à se tenir informés avant tout déplacement en se renseignant sur les conditions météorologiques et de circulation. Chacun doit faire preuve de prudence, voire différer les déplacements prévus dès que la circulation devient difficile.



**Limitez vos déplacements et privilégiez les transports en commun**



**Installez les groupes électrogènes à l'extérieur**



**Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place**



**Munissez-vous d'équipements spéciaux pour votre véhicule : chaînes ou pneus hiver**



**Facilitez le passage des engins de dégagement**



**Emportez des vivres, des vêtements chauds et votre téléphone chargé**



**Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol**



**Évitez les chutes en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile**



- **INFORMEZ-VOUS** auprès des autorités et de Météo France
- **SUIVEZ** les comptes officiels sur les réseaux sociaux
- **RESPECTEZ** les consignes données par les autorités



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

| @Place\_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr


**Restez informé sur : [www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)**

**[www.sytadin.fr](http://www.sytadin.fr) ou [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr)**

** @Prefet77**

#### **Contacts presse**

Bureau Communication Interministérielle

** 01.64.71.75.29 / 75.95 – L. Campillo 06 08 82 64 58**

** [pref-com-crise@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:pref-com-crise@seine-et-marne.gouv.fr)**